



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

NI NÉGOCIABLE, NI AMENDABLE RETRAIT

DU PROJET DE « LOI TRAVAIL » PS-MEDEF

BULLETIN NPA RENAULT LE MANS

10 MARS 2015

Le 9 mars, des manifestations se sont déroulées partout dans le pays pour exiger le retrait de la « loi travail » de Myriam El Khomri. Après le cap franchi du 1,1 million de signatures de la pétition internet « *loi travail, non merci !* », il faut le manifester dans la rue. Ce jour doit être le début d'un mouvement puissant et prolongé, jusqu'au retrait du projet. Mais cela ne dépend que de nous.

Nous ne croyons plus à leurs mensonges

La loi travail, c'est la réforme du Code du travail que réclamaient depuis très très longtemps le MEDEF et les manitous du CAC 40. A la différence des lois Sapin, Macron et Rebsamen, elle ne se contente plus de réduire durement les droits des travailleurs. Elle dynamite les fondements même du droit du travail, tel qu'il s'est construit au travers des conquêtes ouvrières. Ce que Chirac et Sarkozy n'avaient pas osé, Hollande et Valls s'appêtent à le faire.

Les défenseurs de cette casse du Code du travail nous expliquent, la main sur le cœur, qu'ils défendent les chômeurs et que si les patrons n'embauchent pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas licencier facilement. Mais si les licenciements étaient si difficiles, comment expliquer les centaines de milliers de licenciements de l'an dernier et les millions de chômeurs ?

Et à qui fera-t-on croire que de faire travailler les apprentis mineurs jusqu'à 10 heures par jour, et l'ensemble des salariés jusqu'à 12 heures par jour, 48 heures par semaine, et même jusqu'à 60 heures, cela pourrait créer de l'emploi ? Qui peut croire de pareilles sornettes ?

Compter sur nos propres forces

La première réaction des grandes confédérations syndicales a été bien timorée. De la 1^{ère} intersyndicale, il n'était sorti qu'une déclaration minable, réclamant seulement le retrait du plafonnement des indemnités pour licenciement abusif, sans perspective d'action. Puis deux intersyndicales s'étaient formées, l'une avec la CFDT,

la CGC et l'UNSA pour « *faire des propositions* » au gouvernement, l'autre avec la CGT, FO, la FSU et Solidaires pour « *agir* »... mais pas avant le 31 mars.

Heureusement, le succès de la pétition Internet, les appels à manifester lancés sur Facebook et les appels de nombreuses structures syndicales de base ont bousculé ce calendrier. Depuis, l'appel à manifester dès le 9 mars a rassemblé toutes les organisations de jeunesse et reçu le soutien de plusieurs organisations syndicales. Réussie, cette journée peut marquer le début d'une lutte d'ampleur.

Il y a juste 10 ans, un gouvernement de droite avait voulu imposer le Contrat Première Embauche (CPE) pour les moins de 26 ans, portant la période d'essai à 2 ans, pendant lesquels un patron pouvait licencier comme il voulait. La jeunesse d'abord, puis les salariés étaient descendus massivement dans la rue, passant de 400 000 manifestants à 3 millions début avril. Jusqu'au retrait, le 10 avril d'une loi déjà votée, et donc abrogée, sous les coups de boutoir des manifestations.

Possible hier, possible et nécessaire aujourd'hui

Oui, il est enfin possible d'infliger une défaite à ce gouvernement, comme le prouve le recul de 15 jours de la présentation de la loi, suite aux rejets qu'elle a provoqués et au succès de la pétition. A nous de prendre en main nos affaires à la base, en discutant de la riposte sur les lieux de travail et d'études, en organisant partout réunions et assemblées, sans forcément attendre des mots d'ordre nationaux souvent bien trop timides.

Il est certain que nous ne gagnerons pas par une seule manifestation, aussi massive soit-elle. Valls a dit qu'il irait « *jusqu'au bout* ». Pour gagner, il faudra être aussi déterminés. Les grandes manifestations de 2010 sur les retraites ont montré leurs limites. Pour prétendre gagner, c'est la grève, le blocage de l'activité économique que nous devons mettre à l'ordre du jour. Il en va de nos vies, de celles de nos enfants et des générations futures.

**LA LOI TRAVAIL,
C'EST 60 HEURES DE
BOULOT DANS LA SEMAINE**

**AVEC UN MALAISE
TOUTES LES 12 HEURES
POUR SE REPOSER !**



LOI TRAVAIL : LE MALAISE !

RÉPRESSION À RENAULT BURSA, GHOSN COMPLICE DE LA DICTATURE

En 2013, Renault avait signé un « accord cadre mondial » sur le respect des droits sociaux fondamentaux. L'entreprise s'engageait au respect de « la liberté d'association et à la reconnaissance du droit de négociation » dans le monde entier. Mais la semaine dernière, Renault a pourtant donné carte blanche à la direction de son usine turque pour briser les mouvements de protestation en cours depuis janvier sur la question des salaires.

Le jour des élections prévues le 29 février, la direction a annoncé le licenciement de 10 ouvriers. Et pour réprimer la grève qui en a résulté pour exiger leur réintégration et des augmentations de salaire, la direction a déchainé une deuxième vague de répression, en recourant à la police qui a matraqué et gazé les manifestants devant l'usine, procédant même à des interpellations.

Aujourd'hui, près de 200 salariés sont licenciés ou sur le point de l'être dans cette usine qui avait connu un puissant mouvement de grève, au printemps dernier, obligeant la direction à céder sur les salaires et le droit d'élire librement des délégués. La solidarité avec les travailleurs de Bursa est une urgence et Carlos Ghosn doit rendre des comptes.

LES INFORMATIENS DE PSA NE VEULENT PAS ÊTRE VENDUS AVEC LES ORDIS

La direction de PSA a annoncé son projet de vendre à la société CAP Gemini son secteur informatique composé de 220 ingénieurs et techniciens. De PSA à Cap Gemini, c'est un transfert entre grosses entreprises vers l'une des sociétés informatiques les plus riches et rentables de France. Pour "réduire les coûts et augmenter la compétitivité", ils se vendent entre eux machines, ordinateurs et ...salariés.

Les informaticiens concernés ne se laissent pas faire ! Une grève inter sites les a mobilisés mardi 16 février sur tout PSA. A Rennes, ils portaient des pancartes : «PSA m'a vendu» ou bien «Out the race!» Et la protestation continue !

Maintenant, sur un même site, cohabitent de plus en plus salariés en CDI, CDD, apprentis, intérimaires et prestataires. Visant toutes les catégories de personnel, ils ne cessent de vouloir nous diviser. Soutien à tous ceux et celles qui résistent !

LE CHIFFRE : 1 000 000

C'est le nombre de signatures recueillies par la pétition «loi travail non merci!» en seulement 3 semaines. **Transformons ces signatures de la main en poings levés dans la rue !**

Pour nous contacter :

Tél : 06 33 55 00 27

COURRIEL : NPA.SARTHE@GMAIL.COM

LAISSE TRAÎNER CE TRACT OÙ TU VEUX QU'IL
SOIT LU !

LE 8 MARS 2016, POUR LE DROIT DES FEMMES, L'URGENCE DE LA MOBILISATION!

A l'occasion de ce 8 mars, « *journée internationale de lutte pour les droits des femmes* », il est utile de rappeler que l'égalité entre femmes et hommes reste à conquérir et que cette journée n'a justement rien à voir avec une « fête des femmes ».

Les femmes sont les premières visées par toutes les attaques gouvernementales. Il en va ainsi lorsque le gouvernement démantèle les services publics et l'école, dont les femmes sont les principales salariées et les principales usagères. Il en va de même lorsqu'il aggrave ses attaques contre le monde du travail et lance une offensive sans précédent contre le Code du travail. En effet, ce sont elles qui sont les plus exposées aux bas salaires et à la précarité et qui seront les premières victimes des nouvelles mesures (augmentation du temps de travail, licenciements...), si la loi El Khomri devait s'appliquer.

Et plus que jamais, la lutte reste indispensable pour stopper les reculs et gagner de nouveaux droits : arrêter les fermetures de centres d'IVG et de maternités, garantir l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'avortement, ouvrir des places supplémentaires en centres d'accueil et d'hébergement pour les femmes battues, obtenir l'égalité des salaires...

NOTRE DAME DES LANDES : L'ARNAQUE DU RÉFÉRENDUM

Alors que Hollande a annoncé un référendum local sur le projet d'aéroport à Notre Dame Des Landes, Valls a précisé : « *pas pour abandonner le projet, mais pour le légitimer et pouvoir évacuer la ZAD* » et bien sûr expulser paysans et zadistes... en toute légitimité.

Alors même que les recours juridiques ne sont pas épuisés et que de nouvelles études sont menées à propos de l'intérêt de l'actuel aéroport de Nantes, alors même que la décision de bétonner la ZAD est en contradiction avec les objectifs d'action contre le dérèglement climatique, alors que la déclaration d'utilité publique est émise par l'état et ne peut donc être remise en cause par un vote local, ce référendum apparaît pour ce qu'il est, un enfumage qui ne vise qu'à diviser la population pour répondre aux demandes pressantes de certains élus et de Vinci, le bétonneur concessionnaire du projet.

Pour l'heure, le temps est à l'amplification de la résistance. À l'occasion de la manifestation nationale du samedi 27 février, il s'agit d'imposer, par une gigantesque démonstration de force, l'abandon définitif du projet

LE BLOG DU SECTEUR
AUTOMOBILE DU NPA

Tracts, infos, tout y est !

WWW.NPA-AUTO-CRIQUE.ORG

